

GESTION DU MATÉRIEL

Prévention-Maitrise du Risque Infectieux

« Construisons ensemble les repères pour sécuriser les organisations»

Résidences Autonomie et Foyers d'Accueil pour Adultes Handicapés

Avec le soutien financier de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

DE QUEL MATÉRIEL PARLONS NOUS ?



- **Dispositif médical** : *«Tout instrument, appareil, équipement, logiciel, implant, réactif, matière ou autre article…destiné par le fabricant à être utilisé, seul ou en association chez l'homme pour l'une ou plusieurs des fins médicales suivantes : diagnostic, prévention, contrôle, prédiction, pronostic, traitement ou atténuation d'une maladie.»*

  Code de la Santé publique à l'article L. 5211-1

- **Autres matériels** (qui n'ont pas obligatoirement d'objectifs thérapeutiques) :

Tout le matériel partagé dans la communauté.

Matériel utilisé par tous les intervenants, professionnels et résidents dans les établissements (ergothérapie, kinésithérapie, animations…) ainsi que les véhicules.

DE QUEL MATÉRIEL PARLONS NOUS ?



- **Nursing :** *peigne, brosse, pince à épiler, rasoir, coupe ongles…(urinal, bassin seront traités lors de la table ronde gestion des excréta)*
- **Dispositifs de levage et de transfert :** *sangles lève-malade, balance…*
- **Soins infirmiers :** *stéthoscope, tensiomètre, thermomètre, lecteur de glycémie…*
- **Oxygénothérapie :** *masque, aérosol…*
- **Dispensation de médicaments :** *pilulier, gobelet…*
- **Transports :** *véhicule, fauteuil roulant et autres matériels d'aide à la marche…*
- **A visée récréative et rééducative :** *jeux divers, jeux de cartes et autres objets d'animation, rééducation*

→ **Matériel à usage unique stérile ou non stérile** *(seringue, garrot…)*

→ **Matériel réutilisable à utilisateur unique** *(oxygénothérapie..)* **ou utilisateurs multiples** *(matériel nursing , transfert, transport …)* → **immergeable ou non immergeable**

QUELLES ACTIONS ATTENDUES ?

- **Pré-désinfection ou décontamination** :

«Premier traitement à effectuer sur les objets et matériels souillés par des matières organiques dans le but de diminuer la population de micro-organismes et de faciliter les étapes ultérieures du traitement». (BPPH, juin 2001)

- **Nettoyage** :

«Action, par moyen mécanique, chimique, thermique, permettant de débarrasser les DM des dépôts organiques et d'abaisser le taux de contamination par divers Micro-organismes».

- **Désinfection** :

«Opération au résultat momentané, permettant d'éliminer ou de tuer tous les micro-organismes et/ou d'inactiver tous les virus portés par des milieux inertes contaminés en fonction des objectifs visés » (AFNOR). Le résultat de l'opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération.

- **Stérilisation :**

«Opération permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes portés par des milieux inertes contaminés, le résultat de l'opération, non limité à la durée d'application, étant l'état stérile (ne portant aucun organisme vivant)».

RISQUES LIÉS AU MATÉRIEL/ PRÉCAUTIONS STANDARD

LES PRÉCAUTIONS STANDARD, *c'est pour* **tout** SOIN LIEU PATIENT PROFESSIONNEL





PROTECTION DES PROFESSIONNELS VIS-À-VIS DU RISQUE INFECTIEUX, DU RISQUE CHIMIQUE ET TOXIQUE

R29 Manipuler avec des équipements de protection individuelle adaptés tout matériel (dispositif médical, linge, déchet…) visiblement souillé ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine.

- Eviter le contact du produit avec la peau et les muqueuses.

En cas de projections sur la peau et/ou les muqueuses, laver immédiatement et rincer abondamment à l'eau.

- Porter obligatoirement des gants.
- Si immersion :

le port d'EPI (tablier de protection, lunettes et masque) est recommandé sauf lave-vaisselle et machine à laver.

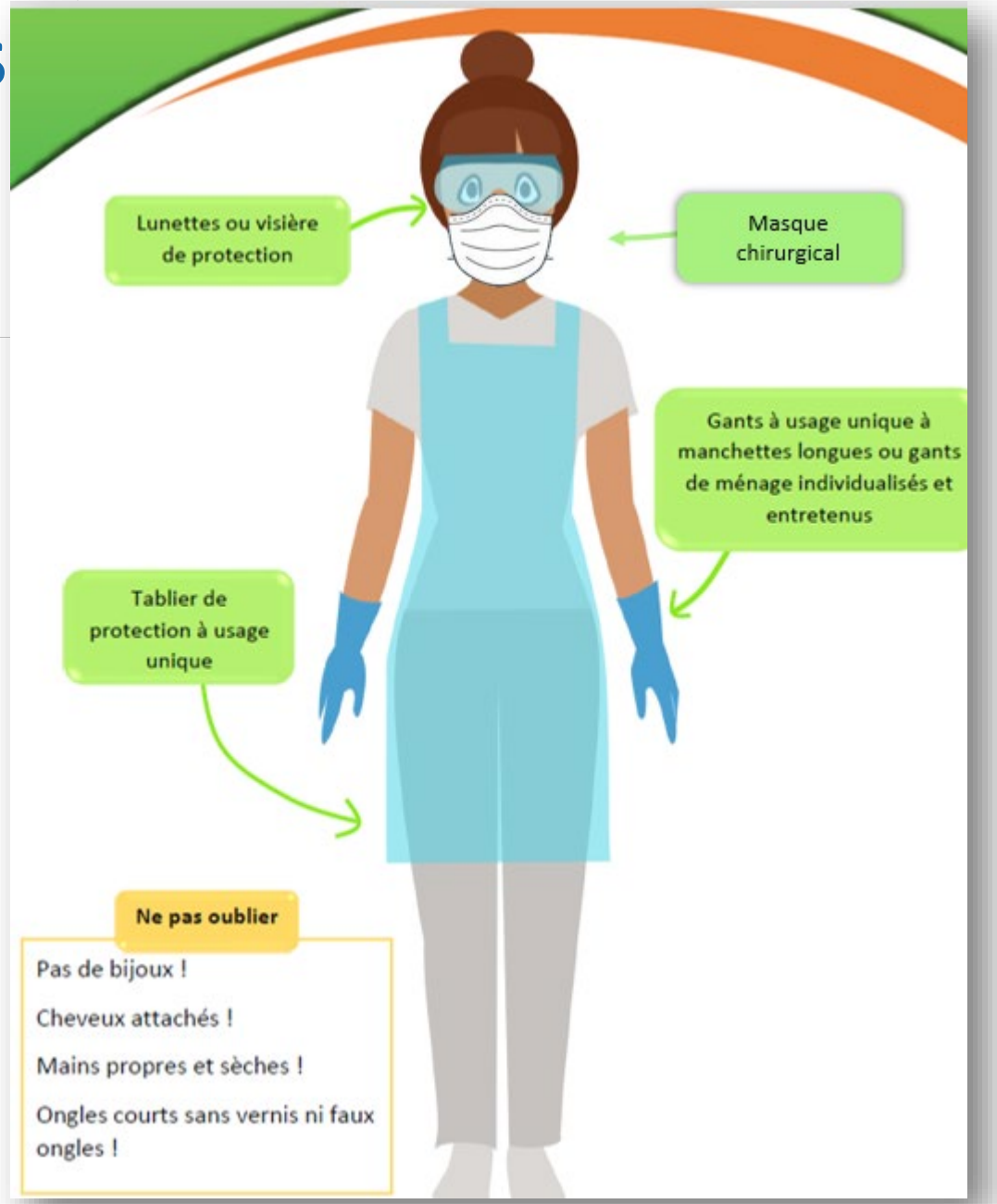

OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL



- Limiter le risque de transmission croisée entre les usagers
- Limiter le risque de contamination environnementale
- Limiter les risques pour les professionnels et autres intervenants :
  - Risque d'accident d'exposition au sang
  - Risque chimique

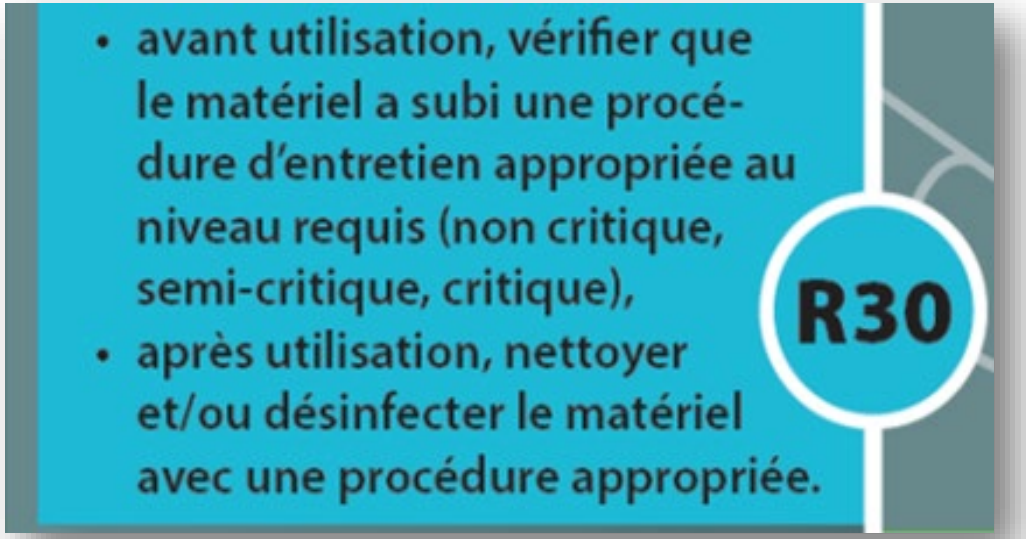

CLASSIFICATION DU MATÉRIEL

On retrouve surtout du matériel non critique ou semi-critique!

DESTINATION DU MATÉRIEL	NIVEAU DE		
	CLASSEMENT	RISQUE INFECTIEUX	TRAITEMENT REQUIS
Introduction dans un système vasculaire ou dans cavité ou tissu stérile	critique	**Haut risque**	**Usage Unique ou Stérilisation ou Désinfection de haut niveau.** *Ex : petit matériel médico-chirurgical (pinces, curettes,…)*
En contact avec muqueuses ou peau lésée superficiellement	Semi-critique	**Risque médian**	**Désinfection de niveau intermédiaire** *Ex : bassin de lit, urinal, chaise percée, matériel ORL…*
En contact avec la peau du résident ou sans contact avec le résident	Non critique	**Risque bas**	**Désinfection de bas niveau.** *Ex : tensiomètre, stéthoscope, appareil à ECG, barrières de lit, matériel de rééducation…*

Source : guide des bonnes pratiques de désinfection des DM-CTIN-CSHPF-1998

TYPE DE MATÉRIEL

Si le résident loue le matériel, l'entretien est à sa charge et il doit suivre les recommandations du fabricant

Privilégier du matériel à usage unique ou du matériel individuel personnalisé

- **Nursing :** *peigne, brosse, pince à épiler, rasoir, coupe ongles…(urinal, bassin seront traités lors de la table ronde gestion des excréta)*
- **Dispositifs de levage et de transfert :** *sangles lève-malade, balance…*
- **Soins infirmiers :** *stéthoscope, tensiomètre, thermomètre, lecteur de glycémie…*
- **Oxygénothérapie :** *masque, aérosol…*
- **Dispensation de médicaments :** *pilulier, gobelet…*
- **Transports :** *véhicule, fauteuil roulant et autres matériels d'aide à la marche…*
- **A visée récréative et rééducative :** *jeux divers, jeux de cartes et autres objets d'animation, rééducation*

Matériel à usage unique stérile ou non stérile *(seringue, garrot…)*

Matériel réutilisable à utilisateur unique *(oxygénothérapie..)* **ou utilisateurs multiples** *(matériel nursing , transfert, transport …)*

immergeable ou non immergeable

Classification/niveau de risque infectieux (destination).

On classe les matériels selon 3 niveaux de risque, qui définissent le type d'entretien.

Tout utilisateur de matériel réutilisable soit s'assurer de son nettoyage et de sa désinfection (avant et après emploi)

LE MATÉRIEL À USAGE UNIQUE



Matériel stérile et ou non stérile à usage unique

À utiliser en 1ière intention

Pour le matériel stérile, avant utilisation, vérifier :

- **Intégrité de l'emballage**
- **Date de péremption**

Ce matériel ne doit pas être réutilisé



A éliminer dans les déchets après utilisation **selon procédure établissement**

Attention, les objets piquants, coupants, sont à éliminer dans les conteneurs 0PCT

CERCLE DE SINNER / CRITÈRES D'EFFICACITÉ



MATÉRIELS IMMERGEABLES

Respecter les étapes

ENTRETIEN MANUEL 	ENTRETIEN AU LAVE-VAISSELLE 	ENTRETIEN AU LAVE-LINGE 
1. **IMMERGER COMPLÈTEMENT** le matériel démonté dans la solution de d/D • Respecter la dilution et le temps de contact indiqués par le fournisseur. • Noter la date de préparation du bain.	**CHARGER** le lave-vaisselle en respectant un espace entre les matériels.	**CHARGER** le lave linge sans trop remplir le tambour.
2. **RÉALISER UNE ACTION MECANIQUE :** Frotter avec brosse ou écouvillon propre. Proscrire éponge, lavette absorbante réutilisable, abrasive.	**SÉLECTIONNER** : soit ▪ Une température de 60°C sur un cycle de 30 minutes. ▪ Une température de minimum 40°C cycle long **et lessive ou additif désinfectant.**	
3. **RINCER** à l'eau du réseau.		
4. **FAIRE SÉCHER :** A l'air libre sur un plan de travail propre loin de toute contamination (eau, poussière, souillures) pendant une période limitée.		**FAIRE SÉCHER rapidement :** ▪ À l'air libre dans un local éloigné de toute contamination (eau, poussière, souillures) pendant une période limitée ▪ Au sèche-linge .
5. **STOCKER** sans délai après le séchage dans un endroit propre et sec.		

TOUT MATÉRIEL QUI PEUT L'ÊTRE EST IMMERGÉ

DANS UN BAC DE TREMPAGE

- Se référer systématiquement à la **fiche technique produit du fabricant** : pour les indications, la technique à utiliser pour le nettoyage et la désinfection. Vérifier la date de péremption.
- **Afficher** au dessus du bac de trempage **le protocole d'utilisation** du produit détergent-désinfectant rappelant les étapes d'entretien, les dilutions, la durée du trempage, le renouvellement des bains.



Ne pas mélanger les produits !



EN MACHINE A LAVER

- Tout **matériel en tissu** (autre qu'un vêtement) qui peut supporter une température de 60°C sur un cycle de 30 minutes ou 40°C minimum cycle long et lessive ou additif désinfectant.



AU LAVE VAISSELLE

- Tout **matériel en plastique** qui peut supporter une température de 60°C sur un cycle 30 minutes ou 40°C minimum cycle long et lessive ou additif désinfectant.

NORMES PRODUITS d/D POUR IMMERSION

Possibilité de se référer au site PRODHYBASE http://www.prodhybase.fr

Spectre minimum

- Bactéricidie : NF EN 13727, NF EN 14561
- Levuricidie : N F EN 13624 (*Candida albicans*)

NF EN 14562 (*Candida albicans*)

Dans cette indication, les normes de phase 2 ou d'application doivent être réalisées en conditions de saleté

Activité complémentaire

- Virucidie : NF EN 14476

Dans cette indication, les normes de phase 2 ou d'application doivent être réalisées en conditions de saleté

L'utilisation de produits normés permet de garantir un usage sécurisé
Privilégier les produits agréés contact alimentaire, le rinçage restant indispensable.

MATÉRIEL NON IMMERGEABLE

	ESSUYAGE HUMIDE

1	**ESSUYER l'ensemble des surfaces** du matériel avec une :
	• lingette d/D à usage unique
	ou
	• lavette imprégnée de d/D
	  • Soit par immersion et bien essorée
	  • Soit par pulvérisation de spray mousseur

2	**FAIRE SÉCHER :** À l'air libre, sans essuyer
	IMPORTANT : imprégner la lingette et non la surface à traiter. Risque d'inhalation par aérosolisation du produit pour l'utilisateur si utilisation de pulvérisateur





Embout mousseur obligatoire !

- Utilisation possible **d'essuie-mains UU** éliminés après chaque usage.
- Utilisation de **la lavette** changée entre chaque séquence d'entretien ou si elle est sale et au minimum une fois par jour
  - Elle s'emploie pliée et non pas en boule.
  - Privilégier la microfibre, plus efficace.
- **Bien refermer les contenants des lingettes UU** après usage (évaporation du produit qui entraine une perte des critères d'efficacité).

NORMES PRODUITS POUR MATÉRIEL NON IMMERGEABLE

Possibilité de se référer au site PRODHYBASE http://www.prodhybase.fr

- Lingettes détergentes-désinfectantes

Liquide d'imprégnation :

Spectre minimum

- Bactéricidie : NF EN 13727
- Levuricidie : NF EN 13624 (*Candida albicans*)

Dans cette indication, les normes de phase 2 ou d'application doivent être réalisées en conditions de saleté

Activités complémentaires

- Fongicidie : NF EN 13624 (*Candida albicans + Aspergillus niger*)
- Virucidie : NF EN 14476

Dans cette indication, les normes de phase 2 ou d'application doivent être réalisées en conditions de saleté

L'utilisation de produits normés permet de garantir un usage sécurisé
Privilégier les produits agréés contact alimentaire, le rinçage restant indispensable

DIFFERENTES METHODES D'ENTRETIEN DU MATERIEL

EN RESIDENCE AUTONOMIE/FOYER D'ACCUEIL POUR ADULTES HANDICAPES

Oter les salissures > Nettoyer.

Réduire le nombre de micro-organismes > Désinfecter.

⚠

- Délai avant nettoyage le plus court possible.
- Séchage soigneux.
- Stockage en lieu propre et sec.

	Désinfection de Bas niveau		Désinfection de niveau Intermédiaire
	METHODE 1	METHODE 2	
	Lingette UU pré-imprégnée	Immersion	Immersion
	Lavette réutilisable		Détergent/ désinfectant
			Rinçage
	Détergent-désinfectant Temps de contact	Détergent-désinfectant Temps de contact	Détergent/ désinfectant Temps de contact
	Pas de rinçage Séchage	Rinçage Egouttage/Séchage	Rinçage Egouttage/Séchage

Source : CPias Bretagne « entretien du matériel de soins », 01/06/2021

ASTUCES ET CONSEILS

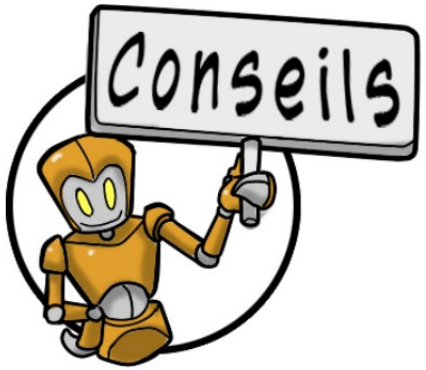

- Le matériel tel que cartes à jouer ou supports cartons peut être **plastifié** pour permettre son entretien.

- Lors de séquences de soins ou thérapie du **matériel** peut être **dédié** à un seul utilisateur, il est stocké et réservé pour cette seule personne et est nettoyé et décontaminé lors du changement d'utilisateur.

L'ensemble du matériel partagé au sein de la communauté est susceptible de subir une de ces procédures d'entretien il doit donc répondre à des critères et des normes permettant sa réalisation.

Lors d'achat de nouveaux matériels prendre en considération ces critères : facilité d'entretien , résistance aux produits chimiques ou à la chaleur.
Privilégier autant que possible le matériel à usage unique

ENTRETIEN ET STOCKAGE DES BACS

	BACS D'ENTRETIEN	BACS DE RANGEMENT
ENTRETIEN	**Réserver exclusivement le bac à l'entretien du matériel**  • Entretenir après chaque vidange, nettoyer/désinfecter avec une lavette imprégnée de d/D. • Rincer à l'eau du robinet • Sécher à l'air ambiant ou avec essuie-mains en papier	• Entretenir trimestriellement l'intérieur et l'extérieur des bacs de rangement :  ➢ nettoyer/désinfecter avec une lavette imprégnée de d/D. ➢ Laisser sécher à l'air ambiant sans essuyer • Entretenir systématiquement : ➢ à la fin de chaque séquestration de matériel (idem ci-dessus) ➢ entre chaque utilisation de matériel dédié à un usager (idem ci-dessus)
STOCKAGE	Stocker fermé dans le local réservé au nettoyage/décontamination	Si besoin réutiliser le bac immédiatement ou le stocker de préférence fermé, dans un endroit propre à l'abri de la poussière.

PRINCIPES DE STOCKAGE





- Matériel stérile stocké uniquement avec du matériel stérile
- Placer le matériel avec la date limite d'utilisation la plus récente en arrière (règle du premier entré premier sorti)



- Matériel propre stocké uniquement avec du matériel propre





- Pas de stockage de matériel propre ou stérile dans le local avec le linge sale et les déchets

PARTICULARITÉS



THERMOMÈTRES :

Choisir de préférence un thermomètre tympanique ou avec prise de température axillaire, inguinale ou frontale

- **Thermomètre tympanique :**
  - ➢ Changer l'embout jetable protecteur entre chaque usager.
  - ➢ Essuyer le thermomètre avec un d/D en fin d'utilisation.



- **Thermomètre électronique ou frontal :**
  - ➢ À essuyer avec un d/D.



COUPE-ONGLES :



De préférence personnel au résident

- ➢ En cas d'utilisation partagée une désinfection est nécessaire entre 2 résidents
- ➢ Matériel semi-critique en contact avec la peau lésée.
- ➢ Nécessite d'être nettoyé avec un détergent, rincé puis immergé dans un bac avec un détergent-désinfectant (activité bactéricide, fongicide et virucide)
- ➢ Attention l'utilisation du coupe ongles ou autre est réservé au pédicure pour le résident diabétique.

ENTRETIEN MATÉRIEL À VISÉE RESPIRATOIRE



Pour l'entretien des matériels à visée respiratoire (VNI, aérosolthérapie, brumisateur…) en location utilisés par les usagers ou les résidents, se référer aux consignes fabriquant et conseils présentés dans la boite à outils





Cf. PowerPoint « Hygiène respiratoire », CPias BFC, 2022.

ENTRETIEN DES VÉHICULES



TYPE D'ÉQUIPEMENT	FRÉQUENCE D'ENTRETIEN	TECHNIQUE UTILISÉE
Sol	Lorsqu'il est visuellement sale	Aspirer* puis si possible essuyage avec lavette humide imprégnée de d/D
Sièges en matière lavable	Après chaque sortie	Essuyage humide avec : ▪ Lavette imprégnée de d/D ▪ Lingette pré-imprégnée d/D UU
Sièges en tissu	Après chaque sortie	Aspirer *: en fonction du contexte épidémiologique et avec un filtre HEPA
Tableau de bord, volant Levier de vitesses, frein à main, Ceinture de sécurité, surface intérieure des portes, poignées intérieures et extérieures	Après chaque sortie	Essuyage humide avec : • Lavette imprégnée de d/D • Lingette pré-imprégnée d/D UU

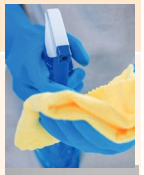

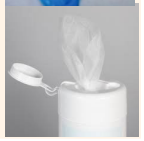

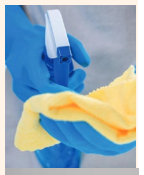

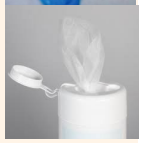

Zones Touchées par les mains



Conseil : Faire réaliser une hygiène des mains aux usagers avant d'entrer dans le véhicule

CAS PARTICULIERS



CLOSTRIDIUM DIFFICILE

- Au regard du risque de transmission, l'arrêt des activités communes est souhaité pendant la période de contagiosité.
- Privilégier le matériel à usage unique et individualiser le matériel réutilisable. A défaut, nettoyer désinfecter le matériel réutilisable en le sortant de la chambre.

  Le matériel lié à la gestion des excréta est lui traité soit avec un produit sporicide, soit avec l'eau de javel.

Que faire ?
Selon le contexte une déclaration est réalisée auprès de votre ARS : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr
Pour vous aider vous pouvez vous rapprocher du CPias-BFC :
cpias-bfc@chu-besancon.fr / cpias-bfc@chu-dijon.fr

GALE

- Au regard du risque de transmission, l'arrêt des activités communes est souhaité pendant la période de contagiosité.
- Le matériel en tissus ne supportant pas le lavage en machine à 60°C subira un traitement spécifique. **Utilisation d'un produit acaricide en respectant le temps de contact.**
- Il n'y a pas d'entretien spécifique concernant le matériel utilisé par une personne porteuse de la gale, les mesures à mettre en place pour la gestion du matériel consistent à utiliser du matériel dédié lors des activités et d'éviter les activités communes à risque de contact direct.

Que faire ?
Pour vous aider vous pouvez vous rapprocher du Cpias-BFC :
cpias-bfc@chu-besancon.fr / cpias-bfc@chu-dijon.fr

PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ POUR PRODUITS UTILISÉS

SIGNIFICATION	
	Toxique aigu (empoisonne rapidement même à faible dose)
	Nuit gravement à la santé (peut provoquer des allergies, modifier l'ADN, nuire à la fertilité, altérer le fonctionnement de certains organes)
	Produit polluant (provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique)
	Produit inflammable
	Produit nocif à la santé ou à la couche d'ozone
	Produit corrosif (peut ronger la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection)

Toujours consulter l'étiquette des produits utilisés ! Ne jamais mélanger les produits



L'étiquette des produits chimiques est une **source importante d'informations**

En fonction des **dangers qu'ils présentent**, des pictogrammes de sécurité sont associés aux produits chimiques

PICTOGRAMMES D'ENTRETIEN



PLASTIQUES

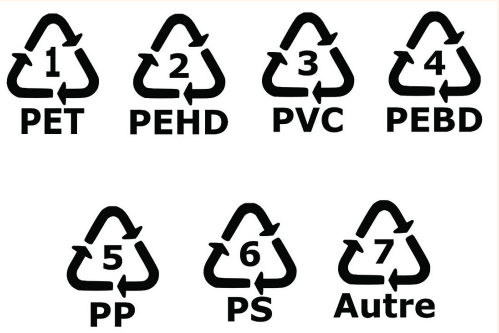

Résistent à une température de 60°C

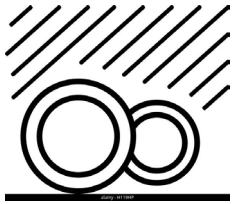

Passage au lave-vaisselle possible

Sur les matériels en plastique

LAVAGE



Lavage à l'eau possible



Lavage à l'eau impossible



Lavage à la main
≤ 40°C

Sur les matériels constitués de tissu



Lavage à la température maximale indiquée par le nombre.
Les températures vont de 30 à 95°C

SECHAGE



Séchage au sèche-linge possible.
Un point indique une température réduite (60°C)



Deux points indiquent une température normale (80°C)



Séchage au sèche-linge interdit

RÉFÉRENCES



- CPias Occitanie Traitement des Dispositifs Médicaux réutilisables en MAS et FAM, juin 2021.
- CPias bourgogne Franche comté « Guide de l'entretien des locaux en établissement médicaux-social, recommandations », 2019.
- CPias Nouvelle Aquitaine « Entretien des locaux dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux. Recommandations de bonnes pratiques », novembre 2017.
- ANSM « dispositifs médicaux d'assistance respiratoire utilisés à domicile : recommandations destinées aux patients » 2013.
- SF2H « Guide pour le choix des désinfectants : produits de désinfection chimique pour les dispositifs médicaux, les sols et les surfaces », 2015.
- SF2H « note technique de la commission désinfection de la SF2H : indications des lingettes en désinfection dans le domaine médical », 2013.
- ARLIN Bourgogne « Guide de l'entretien des locaux en EMS », 2013.
- Ministère des affaires sociales et de la santé, instruction DGS/RI1/DGCS n°2012-433 du 21 décembre 2012 relative aux conduites à tenir devant des infections respiratoires aigues ou des gastro-entérites aigues dans les collectivités de personnes âgées.
- Cclin Sud-ouest « Désinfection des locaux des établissements de soins », 2010.
- ORIG –SF2H « Programme PRIAM. Prévention des infections en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Consensus formalisés d'experts » Juin 2009.
- CClin Sud-ouest « préparation et administration des médicaments dans les unités de soins : bonnes pratiques d'hygiène », 2006.
- Guide de bonnes pratiques de désinfection des dispositifs médicaux. Conseils Supérieur d'Hygiène Publique de France et Comité technique national des infections nosocomiales, 1998.
- HAS « évaluation clinique et économique des dispositifs médicaux et prestations associées pour la mise en charge du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) Volet 1 : volet médicotechnique et évaluation version finale.